

## Bayeux : débat électrique autour du circuit de karting

Article publié le 10 décembre 2013 à 09h19



**Réunion publique tendue lundi soir à Saint-Martin des Entrées. L'exploitant présentait le projet d'implantation d'un futur circuit de karting qui fait déjà du bruit.**

Lundi 9 décembre, la mairie de Saint-Martin-des-Entrées organisait une réunion publique autour du projet d'implantation d'une piste de karting sur son territoire. Une première très attendue des riverains de la zone ludique Bellefontaine [depuis la révélation du projet à la mi-octobre](#).

Mené par Bayeux Intercom qui cherche à animer cette zone où cohabitent déjà un bowling et un laser game et où doivent s'installer des structures gonflables, le dossier semble inquiéter une partie des habitants de la commune, notamment à cause des nuisances sonores qu'il pourrait engendrer.

Jurant que rien n'était encore signé, le responsable du groupe qui gère une douzaine de kartings en France, dont celui d'Ouistreham, a tenté d'expliquer et de préciser son projet à une cinquantaine de personnes, dont une poignée s'est montrée particulièrement

remontée et prête à se battre pour empêcher son implantation.

Pas opposés à l'accueil d'une nouvelle activité sur leur commune, les habitants ont tenu à réaffirmer leur désir de voir ce karting se doter d'engins électriques, question cruciale du dossier.

Ils ont également rappelé que cette nouvelle nuisance sonore viendrait s'ajouter à la proximité de la RN 13 et de ses 10 000 véhicules quotidiens, de la voie ferrée, de quelques sites sauvages de motocross, des bruits générés par les clubs de tir et d'aéromodélisme et de l'activité de l'usine Frial.

Le groupe Duprat envisage la construction d'un bâtiment de 200 m<sup>2</sup> et d'une base de Karting outdoor. *"Notre base n'accueillera que du karting de loisirs et pas de compétition"*, a précisé Yves Duprat.

L'équipement serait doté d'une piste de 500m de long et de 7 m de large sur laquelle pourraient se mesurer simultanément jusqu'à dix karts. Les engins, fonctionnant à moteur thermique 4 temps de moins de 9 chevaux, seraient dotés d'une puissance de 200 à 270 cm<sup>3</sup>. Ils pourraient atteindre des vitesses de pointe à 55 - 60 km/h. L'exploitant se refuse pour l'instant à avoir recours aux karts électriques, les estiment insuffisamment prêts.

**Retrouvez l'actualité de votre région sur le site [lamanche libre.fr](http://www.lamanche libre.fr).**